2

N.º 14

Rapport

de trois Observations envuyées par Monsieur Salmon Maittre en Chirurgie à Beaufort en Anjou

La première des Observations envuyées par Mons.r Salmon, pour lesquelles jay été nommé Commissaire, Concerne la Morsure d'une Vipere dont un jeune homme fut piqué au doigt judicateur de la main droite, Mons.r Salmon le guerit par quelques taillades, et par une Dissolution de sel Armoniac et de theriaque dans l'Eau de vie, qu'il y appliquoit deux fois par jour, ayant soin de faire preceder a l'appliquation du topique quelques frictions un peu forte dans la Vüe de rendre le remede plus penetrant; il faisoit user au Malade trois fois par jour d'une potion faite avec le vin blanc, où l'on avoit fait dissoudre de la poudre de Vipere, et de theriaque, ce qu'il Continua jusqu'au dixième jour; il n'en donna alors que deux fois seulement, et s'étant apercu le quinzième iour que les choses alloient de mieux en mieux, il se borna a une seule potion, et en cessa l'usage le dixseptième, auquel tems il permit au Malade, qui jusques la, avoit observé une diette tres severe, deux soupes par iour, et ne pansa la playe qu'avec la theriaque délayée dans le vin blanc. le Vingtième iour le malade se trouva entierement guery, a une foiblesse pres, mais les forces revinrent bientost par l'usage des bonnes Norritures.

La seconde Observation concerne une piqure d'un Aspic, dont se trouva affligé un particulier, au doigt du Milieu de la main gauche, qui devint tres enflée, de meme que l'avant bras et le bras, un

ACADÉMIE ROYALE DE [illegible] C N

ARC 26 d 3 n.º 100

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Medecin qui vit dabord le Malade, Ordonna une potion faite avec la theriaque, la Confection alkermes, l'eau de Chardon benit, et deux Cuillerées deau de Canelle, et Conseilla les taillades que le Chirurgien ne fit que malgré luy, les regardant comme inutiles, en ce cas, ne servant dit-il qua retarder la guérison, ce que le Malade eprouva malgré tous les soins de Monsr. Salmon.

La troisième Observation, concerne aussy une piqure D'aspic au doigt annulaire droit d'un homme, laquelle fut suivie daccidens facheux, car non seulement le doigt devint tres enflé, l'enflure même se communiqua au bras, dont le volume esgalloit celuy de la Cuisse, et tout le côté du tronc depuis l'aisselle, jusquaux os innominés, étoit d'une Couleur bleuattre, ce qui obligea Monsr. Salmon à faire trois ou quatres taillades au doigt piqués, et employa le topique et la potion qui lui avoient reüssy, pour la piqure de la vipere, ce qui mit le Malade en tres bon ettat, Monsr. Salmon ayant été obligé vers le huitième jour de sabsenter, les Choses changerent de face, par l'imprudence de ceux qui prirent soin du Malade, qui au lieu de continuer les remedes qui avoient sy bien reüssy, en suprimerent l'usage, pour leurs substituer des topiques contraires, ce qui mit le Malade dans un tres facheux état, Mais heureusement Monsr. Salmon ayant repris, à son arrivée le traitement, et en même tems l'usage de ses remedes, les Choses allerent de mieux en Mieux, et le Malade se trouva gueri vers le Vingtquatrième jour de son Accident.

J'ay cru devoir joindre aux Observations dont ie viens de faire l'extrait, Celle que Monsieur Lamblot Chirurgien de Monsieur L'ambassadeur de france, a Rome, a Communiqué à Monsieur Louis, qui a bien voulu en Donner L'extrait à L'academie, cette Observation ayant un rapport Immediat avec les trois autres.

Les Moyens que j'ay employés dit Monsieur Lamblot contre la Morsure de la Vipere, sont de grands breuvages de thé, Chargés de fortes dozes Dalkalis volatils de sel armoniac, et de corne de Cerf, quelques potions d'eau de scabieuse, de tems a autre quelques prises de theriaque; l'ail ecrasé et mêlé avec la même Composition appliqué sur la morsure, et une forte ligature au poignet, le tout Continué pendant soixante heures, et soutenu d'un exercice Continuel que ie fis faire au Malade pendant vingt quatres premieres heures, pour vaincre le sommeil Mortel qui vouloit s'emparer de luy: Voila Monsieur les armes avec lesquelles j'ay triomphé d'un ennemy dont les Coups sont presque toujours funestes dans ce pais ci; Au reste en moins de six jours le malade fut en état de reprandre ses travaux Ordinaires, Ayant été tres promtement secouru, je pense que l'action des remedes s'etoit opposé au developpement du venin, et avoit empeché les grands simtomes de paroitre, n'en ayant aperçu d'autres que des serremens de Coeur, des dispositions a la sincope, de vives douleurs d'entrailles, et un penchant invincible au sommeil. Comme cet homme avoit la peau des mains fort dure, on ne manqua pas de m'objecter que le dard de la vipere ne l'avoit pû percer assez librement; et qu'au moyen de Cela il n'avoit passé qu'une tres petite portion du fluide veneneux dans la piquure, (qui estoit à L'extremité du pouce de la main droite) je me serois volontiers rendu a cette Objection, sy ie n'avois pas sçu que le Celebre Ambroise Paré X

qui surement avoit la peau aussy delicate que mon paisan l'avoit dure) fut piqué au pouce de la main droite par la tête d'une Vipere Nouvellement separée du Corps; sans quil luy soit arrivé aucun Accident; d'où j'infere quil faut necessairement Attribuer à une Certaine disposition préalable dans les liqueurs, l'effet plus ou moins funeste du venin de cet Animal, il en est de même du scorpion, dont la morsure mortelle a quelques uns, cause à peine à d'autres la plus legere incommodité.

Les Observations de Monsieur Salmon, et celle de Monsieur Lamblot me paroissent Meriter qu'on en fasse Mention dans les Memoires de L'academie, la Conduitte que ces Messieurs ont tenüe estant fondée sur les reigles de l'art, et qui a été suivie d'un heureux succes.

A Paris ce Cinq Aoust 1756.

De Gramont

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE C 11

Memoire 1753

n.° 63.